



LE BULLETIN DE LA FÉDÉRATION BIOLOGIQUE DU CANADA

Notes sur la rencontre du 25 août 2008 du Comité de liaison du BBC

Présents: Michel Saumur (COO), Stéphane O'Neill (COO), Emily MacKenzie (AAFC), Dag Falck (Nature's Path Foods), Arnold Taylor (OFC), Betsy Hui (CHFA), Fannie Jang (Kraft Foods), Keith Mussar (i/e Canada), Ted Zettel (OFC), Julie Belzile (Filière Biologique du Québec), John Henning (McGill University), Angela Clark, Nicole Boudreau (OFC), Nathalie Doré (AAFC), Stephanie Wells (OFC & OTA), Sally Blackman (CPMA), Paddy Doherty (OFC)

1. Le personnel du BBC - Ken Bruce est en congé de maladie pour un temps indéterminé.
2. Le Règlement – Le Règlement amendé doit être remis au BBC aujourd'hui et les consultations auront lieu la semaine prochaine. Les réunions de consultation d'une durée de deux heures sont ouvertes à tous ceux qui désirent y participer. Michel fera parvenir à la FBC les dates et lieux des réunions pour que la FBC en informe le secteur. Note : le Règlement confèrera à l'ACIA l'autorité d'exiger la conformité à la norme biologique canadienne pour tous les produits biologiques vendus sur les marchés interprovincial et international.
3. La norme – Julie rapporte que les travaux relatifs à la révision de la norme sont en avance et que la norme révisée devrait être prête à la date d'échéance prévue. Il reste à trouver les fonds pour tenir un quatrième scrutin, qui est une partie cruciale des travaux de révision. Ted rapporte que le groupe de travail sur la viabilité à long terme de la FBC évalue les options pour le maintien permanent de la norme, options qu'elle présentera à la Table ronde de la chaîne de valeur des produits biologiques qui aura lieu à la fin de septembre 2008.
4. International – Le groupe de travail sur les Listes des substances permises analyse présentement les écarts entre les normes canadienne et européenne (EU). La FBC fera l'embauche d'un agent technique d'ici le 1^{er} septembre pour travailler à l'établissement des écarts entre la norme canadienne et celle des partenaires commerciaux. La norme EU sera modifiée dès janvier 2009, celle du Canada en décembre. Michel recommande que le travail de comparaison se fasse depuis les normes actuellement en vigueur. Julie nous informe que la norme EU révisée est déjà publiée.
États-Unis : en attente des réactions américaines faisant suite à la récente analyse du BBC.
Japon, Costa Rica, Mexique : en attente des réponses de ces pays.
5. Accréditation – Les services légaux de l'ACIA permettront au BBC de signer les ententes avec les organismes d'accréditation avant la date d'implantation du Règlement, le 14 décembre 2008. Les noms des organismes de certification accrédités par les organismes d'accréditation reconnus seront alors affichés.
6. Le volet commercial – Michel explique qu'il s'agit d'une stratégie établissant une période de grâce au niveau des activités d'inspection et de renforcement de l'ACIA. Le BBC révisera le document présenté par l'industrie et fera parvenir ses révisions au groupe de travail de la FBC cette semaine. Quand les deux parties seront satisfaites, la Politique du volet commercial sera publiée dans le *Manuel du système de gestion de la qualité* et sur le site Internet du BBC.
7. La prochaine rencontre : le 8 septembre 2008, à 13h, heure avancée de l'Est.

Michel fera une présentation au congrès du CHFA à Toronto, le 12 septembre à 9h30.